

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs tenue le mardi 17 septembre 2024 à 19 h 30, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francs Nord, Victoriaville, G6P 6S5 et à laquelle sont présents :

**Administrateurs membres du personnel**

Madame Audrey Allard  
Madame Mélissa Barthell  
Madame Janie Bédard  
Madame Isabelle Cantin  
Madame Sandra Houle

**Administrateurs membres parents**

Monsieur Stéphane Alain  
Monsieur Jonathan Guillemette  
Madame Marie-Ève Provencher  
Madame Marie-Claude Vigneault

**Administrateurs membres de la communauté**

Madame Stéphanie Cloutier  
Monsieur Jean-Philippe Hamel  
Monsieur Nicolas Poliquin

Absences :

Madame Geneviève Martel  
Madame Mélanie Garneau Membre du personnel-cadre (sans droit de vote)

Sont également présentes :

Madame Marylène Plante Directrice générale par intérim  
M<sup>e</sup> Julie Garneau Secrétaire générale

Est invité :

Monsieur Frédéric Gagnon Directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jonathan Guillemette, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'administration à 19h31.

CA1-431-2409

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Audrey Allard propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que monsieur le président soit autorisé à inverser l'ordre des sujets selon son bon jugement.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La secrétaire générale, madame Julie Garneau, informe les membres n'avoir reçu aucune inscription à la période de questions du public.

CA1-432-2409

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AOÛT 2024**

ATTENDU QUE la secrétaire générale a fait parvenir à tous les membres du conseil d'administration, dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Janie Bédard que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, la secrétaire générale soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-433-2409

**BUDGET ANNUEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024-2025 - adoption**

Madame Josianne Desrochers, directrice du Service des ressources financières fait la présentation aux membres le budget annuel du Centre de services scolaire des Bois-Francs pour 2024-2025.

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 485 429 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2023 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains et du montant des provisions relatives aux offres salariales net des subventions anticipées pour ces offres;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 9 100 145 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 34 442 888 \$;
- un nombre de 42 346 immeubles imposables de plus de 25 000 \$ et;
- Le taux de 0,09152\$ du 100\$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2024-2025.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Philippe Hamel que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette du Centre de services scolaire des Bois-Francs prévoyant des revenus de 239 378 681 \$ et des dépenses de 239 864 110 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

### CORRESPONDANCE :

La secrétaire générale, madame Julie Garneau, informe les membres n'avoir reçu aucune correspondance.

### RAPPORT DES DIRECTIONS :

#### RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM :

La directrice générale par intérim, madame Marylène Plante, aborde les sujets suivants :

- Postes à combler au Centre de services scolaire des Bois-Francs :
  - Enseignants : 11 postes;
  - Professionnels : 15 postes;
  - Soutien : 3 postes en éducation spécialisée;  
3 postes en éducation en milieu scolaire.
- Soirée Desjardins : Remise de bourses pour la persévérance scolaire.
- Formation pour les membres du conseil d'administration: *Jouer pleinement son rôle.*
- Soirée des retraités du Centre de services scolaire des Bois-Francs:  
Elle aura lieu le 19 septembre prochain au Pavillon Arthabaska, sous forme de 5 à 7. Il s'agit d'une soirée reconnaissance pour les retraités du Centre de services scolaire.
- Décès d'un chauffeur d'autobus en fonction vendredi dernier alors que l'autobus était stationné en attente des élèves. Les équipes sur le terrain ont bien réagi.

#### RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES SERVICES ÉDUCATIFS :

La directrice des Services éducatifs, madame Sandra Houle, aborde le sujet suivant :

- Présentation du tableau du taux de réussite aux épreuves ministérielles et le taux de réussite des programmes. Les résultats sont très bons en général, car le taux de réussite du Centre de services scolaire des Bois-Francs est souvent supérieur à celui des autres centres de services au Québec.

La directrice des Services éducatifs invite madame Isabelle Cantin, directrice de la Formation professionnelle, à aborder le sujet suivant :

- Ajout d'offres de programme en formation professionnelle:
  - Cuisine-étude : programme de concomitance avec la Polyvalente La Samare au Pavillon André-Morissette de Plessisville sur 2 ans.
  - Plâtrage-étude : programme de concomitance pour le 5<sup>e</sup> secondaire et donne accès au programme de charpenterie-menuiserie.

SUJETS DE DÉCISIONS :

CA1-434-2409

**DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES – adoption**

ATTENDU QUE, suite à l'analyse de la capacité d'accueil dans ses établissements ainsi que de l'analyse des prévisions de l'effectif scolaire, le Centre de services scolaire des Bois-Francs désire déposer des demandes d'ajouts d'espaces conformément au *Plan québécois des infrastructures 2025-2035* ainsi qu'aux *Règles budgétaires d'investissement 2024-2027* en vigueur, pour les établissements suivants :

- École secondaire Monique-Proulx à Warwick (872B056);
- École secondaire Sainte-Marie à Princeville (872B070);
- École secondaire Sainte-Anne à Daveluyville (872B071);
- Centre de formation professionnelle le C.I.F.I.T. (872B015).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Provencher :

1. QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs prépare et soumette au ministère de l'Éducation des demandes d'ajout d'espaces afin de combler les besoins des établissements suivants :
  - École secondaire Monique-Proulx à Warwick (872B056);
  - École secondaire Sainte-Marie à Princeville (872B070);
  - École secondaire Sainte-Anne à Daveluyville (872B071);
  - Centre de formation professionnelle le C.I.F.I.T. (872B015).
2. QUE le directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Frédéric Gagnon, soit autorisé et mandaté, pour et au nom du Centre de services scolaire des Bois-Francs, à préparer, signer et soumettre de telles demandes d'ajout d'espaces auprès du ministère de l'Éducation ainsi qu'à signer tout document nécessaire pour donner effet des résolutions présentes.

**Unanimentement résolu**

**ADOPTÉ**

SUJETS DE CONSULTATION :

CA1-435-2409

**CALENDRIER SCOLAIRE PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE 2025-2026 – dépôt de projet**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire doit établir le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 193 7° de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité de parents doit être consulté au sujet du calendrier scolaire;

ATTENDU QUE l'article 244 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le calendrier scolaire des écoles doit être soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Claude Vigneault que soit consigné au procès-verbal de la présente séance le dépôt 2025-2026 du projet de calendrier scolaire préscolaire – primaire – secondaire et que soient effectuées les consultations prévues par la *Loi sur l'instruction publique*.

**Unanimentement résolu**

**ADOPTÉ**

CA1-436-2409

**CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
(excluant les élèves de Drummondville 2025-2026) – dépôt de projet**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire doit établir le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QUE l'article 254 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le calendrier scolaire des centres doit être soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective ou, à défaut, celles établies par le centre de services scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Janie Bédard que soit consigné au procès-verbal de la présente séance le dépôt de projet de calendrier scolaire des centres de formation professionnelle (à l'exclusion des élèves de Drummondville) 2025-2026 et que soient effectuées les consultations prévues par la *Loi sur l'instruction publique*.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

CA1-437-2409

**CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES  
ADULTES 2025-2026 – dépôt de projet**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire doit établir le calendrier scolaire des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QUE l'article 254 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le calendrier scolaire des centres doit être soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective ou, à défaut, celles établies par le centre de services scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin que soit consigné au procès-verbal de la présente séance le dépôt du projet de calendrier scolaire des centres d'éducation des adultes 2025-2026 et que soient effectuées les consultations prévues par la *Loi sur l'instruction publique*.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

CA1-438-2409

**CESSATION PARTIELLE DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE SERVICES  
SCOLAIRE POUR L'ÉTÉ 2025 – dépôt de projet**

ATTENDU QUE la cessation partielle des activités au Centre de services scolaire des Bois-Francs vise, pour la période estivale 2025, l'ensemble du personnel cadre, professionnel et de soutien du centre de services scolaire, à l'exclusion du personnel du Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), du personnel de la formation professionnelle requis pour préparer l'entrée scolaire des élèves dans les centres, du personnel du Service des ressources informatiques et du Service des ressources matérielles requis pour l'exécution des travaux en cours concernant le plan d'immobilisation ainsi que du personnel d'entretien ménager;

ATTENDU QUE le syndicat du soutien souhaite être consulté sur la période de la cessation partielle d'activités au Centre de services scolaire des Bois-Francs, pour l'été 2025;

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sandra Houle de prendre acte du dépôt du projet de la période de cessation partielle des activités du Centre de services scolaire des Bois-Francs fixée du 20 juillet au 2 août 2025 qui vise l'ensemble du personnel-cadre, professionnel et de soutien du centre de services, à l'exclusion du personnel du Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), du personnel de la formation professionnelle requis pour préparer la rentrée scolaire des élèves dans les centres, du personnel du Service des ressources informatiques et du Service des ressources matérielles requis pour l'exécution des travaux en cours concernant le plan d'immobilisation ainsi que du personnel d'entretien ménager et demande que soient effectuées les consultations prévues par le syndicat du soutien.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

**CA1-439-2409**

**CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS 2025-2026 – dépôt de projet**

ATTENDU QUE la direction générale du Centre de services scolaire des Bois-Francs dépose le projet de calendrier des jours chômés et payés pour l'année scolaire 2025-2026;

ATTENDU QUE le syndicat du soutien souhaite être consulté pour les jours chômés et payés pour l'année scolaire 2025-2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Audrey Allard de prendre acte du dépôt du projet de calendrier des jours chômés et payés pour tout le personnel du Centre de services scolaire des Bois-Francs autre que le personnel enseignant, pour l'année scolaire 2025-2026.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

**SUJETS D'INFORMATION :**

**CA1-440-2409**

**DÉPÔT DE DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PERSONNELS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Isabelle Cantin propose qu'il soit pris acte du dépôt au conseil d'administration de la *Déclaration d'un membre relative aux normes d'éthique et de déontologie*, soit celle de madame Marie-Claude Vigneault.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

**DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La date de la prochaine séance prévue au calendrier du conseil d'administration est fixée au 15 octobre 2024.

**CA1-441-2409**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mélissa Barthell propose la levée de la présente séance du conseil d'administration à 20h25.

**Unanimement résolu**

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Jonathan Guillemette, président

\_\_\_\_\_  
Julie Garneau, secrétaire générale